

Patrice MARTIN-LALANDE

Député de Loir-et-Cher

Rapporteur de la Commission des affaires étrangères

pour l'action audiovisuelle extérieure de la France

interroge sur cette mission

la Ministre de la Culture et de la Communication Fleur PELLERIN

dans le cadre de l'examen en commission élargie

des crédits budgétaires de la mission "Médias" du PLF 2016

à l'Assemblée nationale, le lundi 2 novembre 2015

Visionner l'intervention en vidéo :

http://www.dailymotion.com/video/x3e67hp_20151102-pml-intervient-commission-elargie-mission-medias-plf_news

M. Patrice Martin-Lalande, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les crédits relatifs à l'action audiovisuelle extérieure.

Je vous poserai, madame la ministre, quatre questions en très haut débit.

La première porte sur la diffusion de France 24 en télévision numérique terrestre (TNT) gratuite sur le territoire métropolitain, au-delà de l'Île-de-France actuellement couverte. Dans la mesure où France médias monde est désormais entièrement financée par le produit de la CAP, il m'apparaît logique d'en étendre la diffusion à tous ceux qui paient cette contribution sur le territoire métropolitain. Cela permettrait à tous ceux qui vivent en France – et d'abord à ceux d'origine étrangère – et aussi aux touristes étrangers venant sur notre sol, d'avoir accès gratuitement à une information de qualité face à d'autres chaînes internationales très dangereusement prosélytes.

Cela rejoint ma deuxième question : la création d'une chaîne publique d'information en continu annoncée avant l'été. L'objectif semble louable mais les contours du projet sont encore peu clairs, sans parler de son coût. Je ne crois pas que nous ayons les moyens de créer une nouvelle chaîne *ex nihilo*. Au contraire, il faut donner dans ce projet un rôle

structurant de premier plan aux ressources et à l'expertise de France 24 voire de Radio France internationale (RFI).

Ma troisième question porte sur le projet de décrochage de France 24 en langue espagnole en Amérique latine. Notre diplomatie économique a fait de l'Amérique latine l'une de ses priorités. Seul 1,5 million d'euros manque à la première année de lancement du projet. L'État est-il prêt à faire cet investissement progressif dont l'effet de levier politique serait considérable et qui aurait des retombées économiques positives pour notre pays ?

Ma dernière question sera assez basique voire fruste : quel est l'avenir de l'audiovisuel extérieur de la France ? Comme tous les médias, dans l'univers numérique, notre audiovisuel extérieur doit complètement se redéfinir, se recréer pour continuer d'exister et de remplir les objectifs de la France dans ce nouveau monde de l'information – permanente, massive, coproduite par tout un chacun, délinearisée, sur supports multiples, et soumise à la valse des usages... Quelle est donc, sur ce point, la vision du Gouvernement ?

[...]

Mme Fleur Pellerin, *ministre de la culture et de la communication*.

M. Martin-Lalande, s'agissant de France Médias Monde et de la stratégie à long terme de l'audiovisuel extérieur, les négociations du COM 2016-2020, qui ont débuté au printemps et se sont poursuivies jusqu'à cet automne, devraient faire prochainement l'objet d'un arbitrage. La dotation retenue dans le PLF 2016 a été déterminée à la lumière de ces travaux et la signature du COM est prévue au début de 2016. Ce deuxième COM doit permettre à la société de consolider sa distribution et ses audiences en s'adaptant aux évolutions mondiales des modes de diffusion et à une concurrence internationale croissante. France Médias Monde doit en particulier s'assurer la présence de France 24 sur la TNT, en développement en Afrique, renforcer la sécurité de ses emprises et de son système d'information afin de se prémunir des risques de cyberattaque et d'attentat, développer la notoriété de ses marques et adapter ses offres à l'antenne et sur le support numérique aux usages et aux attentes de ses différents publics.

Concernant de la création d'une version hispanophone de France 24, dans le cadre des négociations du COM, France Médias Monde a en effet présenté sur ce point un projet, qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité menée par la société, comme le prévoyait le précédent

COM. Ce projet présente un réel intérêt pour le développement de l'influence de la France en Amérique latine et, plus largement, sur l'ensemble du continent américain. Mais il supposerait une charge supplémentaire importante pour la société, de l'ordre de 7 millions d'euros. À ce stade, il est donc toujours à l'étude dans le cadre plus large des réflexions en cours sur la trajectoire financière du COM.

Pour ce qui est de la diffusion de France 24 sur la TNT, les antennes de France Médias Monde sont déjà assez largement diffusées sur le territoire national, puisque France 24 est présente sur la TNT en Île-de-France et accessible gratuitement à partir d'une large part des offres du câble, du satellite et de l'ADSL – touchant ainsi 70 % des foyers français. Toute extension de la diffusion en France nécessite de tenir compte de la rareté, de la diffusion disponible et de son coût économique. En outre, la mission de France Médias Monde est d'abord de participer au rayonnement de la France à l'étranger. Cela fait partie des sujets sur lesquels Marie-Christine Saragosse a fait des propositions, qui seront examinées dans le cadre du COM.

La réflexion sur l'avenir de l'audiovisuel extérieur dans dix à vingt ans est stratégique. Je rappelle que l'action de France Médias Monde s'inscrit dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle puisque la réflexion sur le COM a aussi une forte dimension prospective, qui associe le ministère de la culture et celui des affaires étrangères. Si les contrats portent sur une durée de cinq ans, ils donnent en effet lieu à une réflexion prospective de long terme.